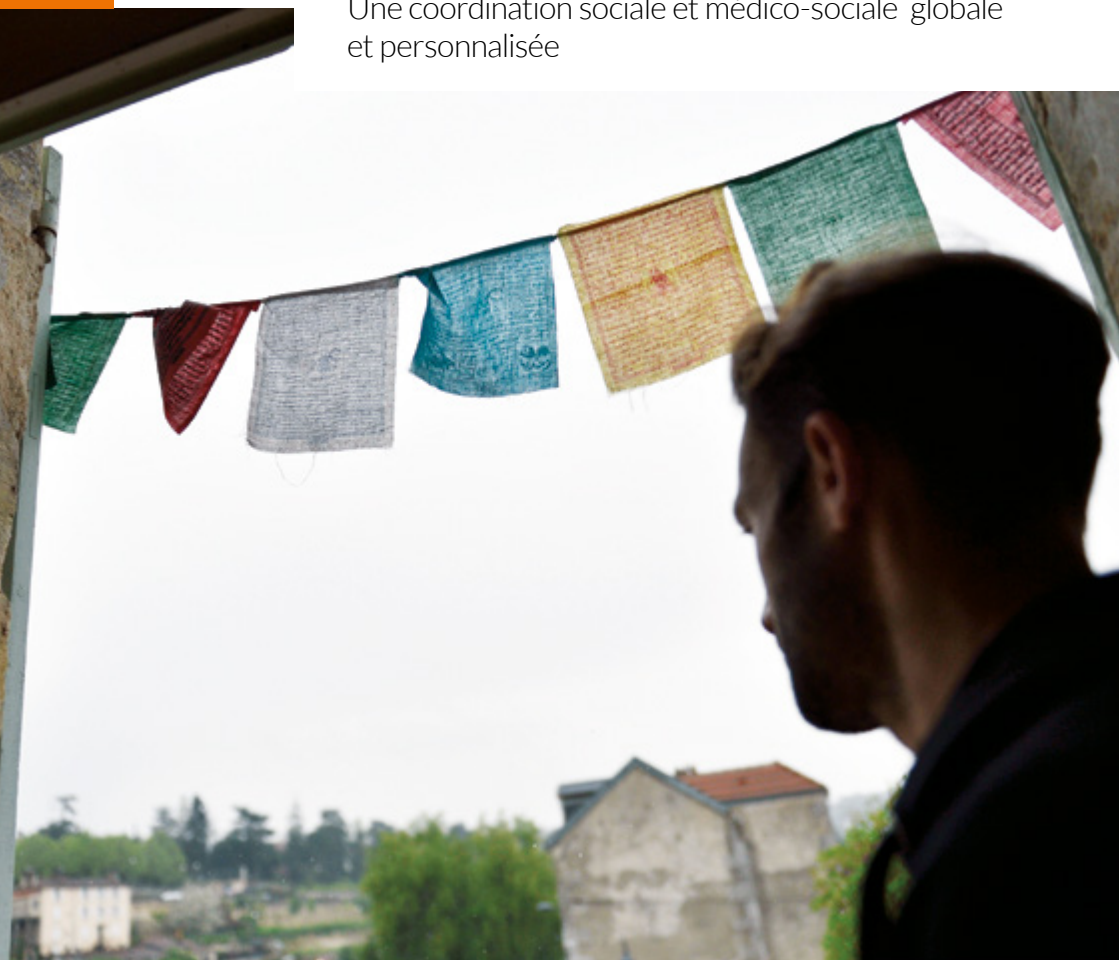


ACT PÉRIGUEUX
APPARTEMENTS DE COORDINATION
THÉRAPEUTIQUE (ACT)

PÔLE ACCUEILS, SANTÉ, PRÉCARITÉ

Une coordination sociale et médico-sociale globale
et personnalisée



Les Appartements de coordination thérapeutique sont des structures médico-sociales destinées aux personnes ayant une maladie chronique ALD et étant en situation de précarité sociale et psychologique.

Les ACT Périgueux hébergent à titre temporaire des personnes, isolées ou en couple, avec ou sans enfant, en situation de précarité et ayant besoin de soins et d'un suivi médico-social. L'accueil se fait si les conditions actuelles de vie de la personne ne permettent pas ou entravent la possibilité de soin.

Au quotidien, l'accompagnement s'organise autour d'un projet individualisé fixant des objectifs en matière de soins et d'insertion sociale, professionnelle et individuelle.

Ce projet repose sur un contrat de séjour à durée déterminée, renouvelable. Il peut être révisé en fonction de l'évolution de la situation de la personne.

L'accompagnement est assuré par une équipe pluri-professionnelle, dans laquelle l'infirmière et la conseillère ESF sont référentes pour la personne hébergée.

Les logements sont individuels et indépendants, ouverts sur l'extérieur, ce qui favorise un mode de vie personnalisé.

Situés à proximité des lieux de soins (hôpitaux, soins ambulatoires...), ils sont intégrés dans la ville de Périgueux, proches des commerces, des moyens de transport et des bureaux des ACT.

MODALITÉS D'ADMISSION

Démarche initiée par un service de soin ou un organisme social.

Demande d'admission : dossier social type, dossier médical type sous enveloppe cachetée adressée au médecin coordinateur (documents téléchargeables sur le site de la FNHVIV) et lettre de motivation du demandeur.

Etude du dossier complet par une commission d'admission composée du directeur, du médecin coordinateur, de la psychologue, de l'infirmière et de la conseillère ESF.





QUELQUES CHIFFRES :

- **11** places sans durée limite avec un turn-over constaté de 3 à 4 personnes par an
- L'équipe est composée de **8** personnes : 1 directeur, 1 médecin coordinateur, 1 infirmière DE, 1 conseillère ESF, 1 secrétaire, 1 psychologue, 1 accompagnant social et éducatif, 1 technicien logistique.

PARTENAIRES ET FINANCEURS

NOS FINANCEURS :

ARS Nouvelle-Aquitaine

NOS PARTENAIRES :


Hôpitaux, officines et médecine de ville, CMP, CATTP hôpital de jour, GEM, entreprises d'insertion, ESAT, associations humanitaires, secours populaire, Emmaüs...



ACT AURORE PÉRIGUEUX

10 rue Léon Bloy
24000 Périgueux
Tél : 09 64 29 97 04 - 06 29 26 14 60
actperigueux@aurore.asso.fr

ACCÈS :

 En train jusqu'à la gare de Périgueux


Aurore
ASSOCIATION

L'ASSOCIATION

Créée en 1871, l'association Aurore accueille et accompagne vers l'autonomie chaque année plus de 30 000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion, via l'hébergement, les soins et l'insertion professionnelle.

Reconnue d'utilité publique depuis 1875, Aurore s'appuie sur son expérience pour proposer et expérimenter des formes innovantes de prise en charge, qui s'adaptent à l'évolution des phénomènes de précarité et d'exclusion.

Aurore Association : 34, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris
Téléphone : 01 73 00 02 30

LE PÔLE

Le pôle Accueils, Santé, Précarité accueille et accompagne des personnes isolées avec leurs enfants, des enfants malades avec leurs parents, des sortants de détention, des toxicomanes, des personnes à mobilité réduite en situation de handicap psychique, avec un pronostic vital engagé à court terme... des êtres humains en difficulté pour stabiliser leurs soins.

Pôle Accueils, Santé, Précarité :
169 bis, boulevard Vincent Auriol - 75013 Paris - Tél. : 01 45 58 73 01